



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

12 mars 2019

Observatoire trimestriel des marchés de détail de l'énergie au 31 décembre 2018

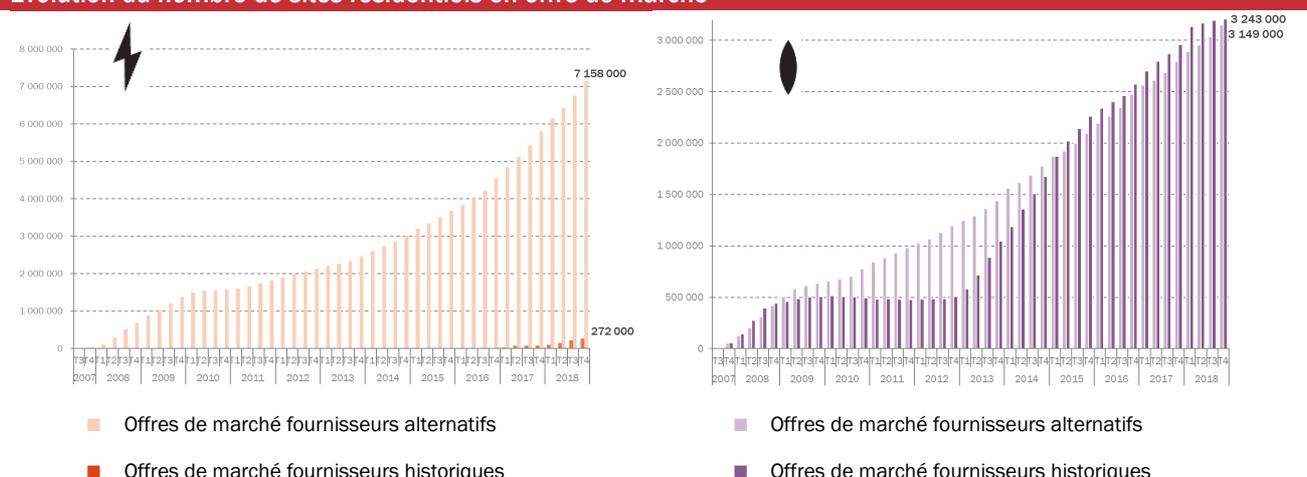
Clients résidentiels : les offres de marché continuent de se développer en électricité (+5,9%) et en gaz naturel (+2,6%)

En électricité, l'ouverture du marché s'est poursuivie à un rythme rapide, avec 456 000 clients supplémentaires en offre de marché sur le quatrième trimestre (401 000 au trimestre précédent). En gaz naturel, les offres de marché se développent, à une cadence plus soutenue que celle du trimestre précédent (+163 000 clients supplémentaires en offre de marché à la fin du 4^{ème} trimestre 2018 contre +104 000).

En électricité, 7 430 000 sites, sur un total de 32,7 millions, sont désormais en offre de marché (23 %), la majorité d'entre eux ayant choisi un fournisseur alternatif (7 158 000). Les fournisseurs historiques continuent leur progression amorcée en début d'année 2018, avec 56 000 sites supplémentaires au quatrième trimestre 2018 en offre de marché (soit un total de 272 000).

En gaz naturel, 6 392 000 sites sur un total de 10,7 millions sont désormais en offre de marché, soit 60 % des sites résidentiels. Comme au trimestre précédent, les fournisseurs alternatifs progressent nettement plus que les fournisseurs historiques, avec 114 000 clients supplémentaires en portefeuille (contre 49 000 chez les fournisseurs historiques).

Evolution du nombre de sites résidentiels en offre de marché

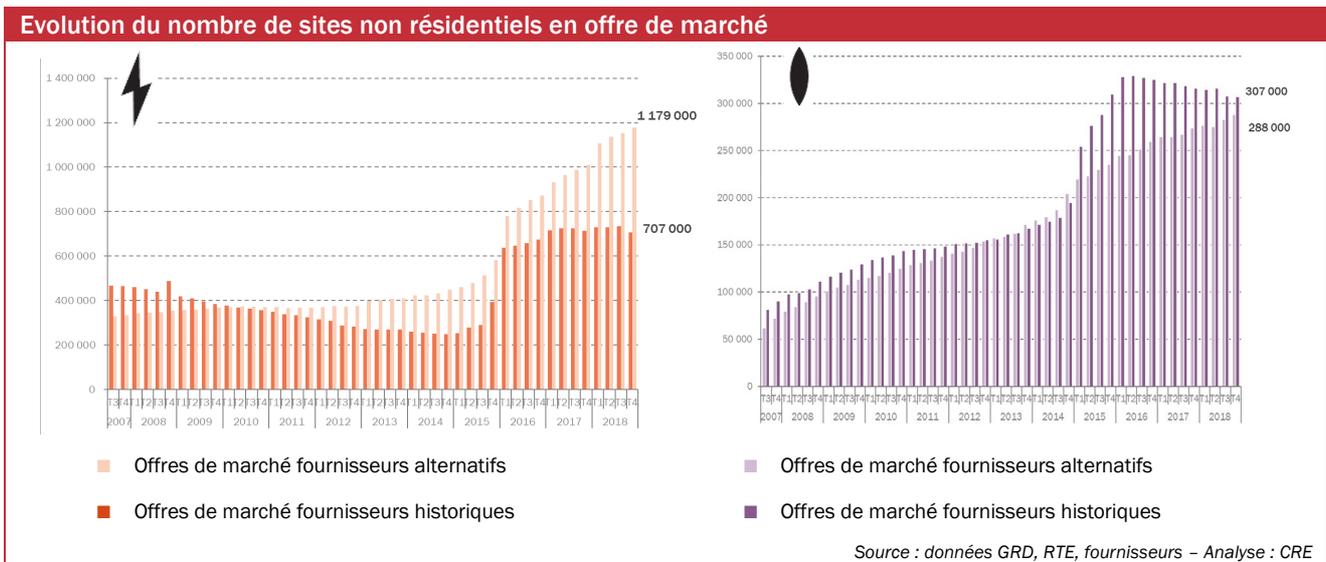


Source : données GRD, RTE, fournisseurs – Analyse : CRE

Clients non résidentiels : Le rythme d'ouverture sur le marché professionnel reste stable en électricité et en gaz naturel.

En électricité, 1 886 000 sites non résidentiels, sur un total de 5 millions, sont en offres de marché soit 38% au 31 décembre 2018. Les fournisseurs alternatifs progressent (+ 25 000 sites) au détriment des fournisseurs historiques,

En gaz naturel, la quasi-totalité des sites non résidentiels est en offre de marché : 595 000 sites sur un total de 659 000, soit 90 %. Les fournisseurs alternatifs progressent aux dépens des fournisseurs historiques avec 5 000 clients supplémentaires alors que 1 000 sites en offres de marché ont été perdus par les fournisseurs historiques dans le même temps.



Contacts presse :

Anne MONTEIL : 01.44.50.41.77 – anne.monteil@cre.fr

Installée le 24 mars 2000, la Commission de régulation de l'énergie (CRE) est une autorité administrative indépendante. Elle concourt, au bénéfice des consommateurs finals, au bon fonctionnement des marchés de l'électricité et du gaz naturel. Elle veille à l'absence de toute discrimination, subvention croisée ou entrave à la concurrence.